



ELECTION DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DU 22 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, à 14 heures le lundi 22 juin, en exécution de l'arrêté de Monsieur le Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ardèche établi le 23 avril 2026 et fixant les modalités d'organisation des élections au conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale, la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes s'est réunie au Centre de Gestion à LACHAPELLE SOUS AUBENAS.

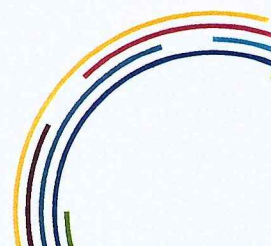
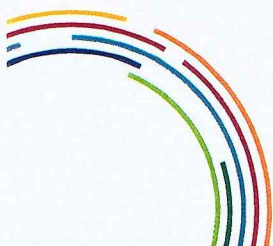
Elle était composée de cinq membres :

- M. Jean-Claude BACCONNIER, Maire de SAINT MAURICE D'ARDECHE,
- M. Philippe ROUX, Maire de SAINT ETIENNE DE FONTBELLON,
- Mme Pascale TOLFO, Présidente CDC ARDECHE RHONE COIRON,
- M. Dylan HIRT, Attaché principal CDG07,
- Mme NAUD Christelle, Rédacteur principal de 1^{ère} classe CDG07.

La commission de recensement a procédé au dépouillement des enveloppes réceptionnées par voie postale au Centre de Gestion le lundi 22 juin 2026 à 11 heures au plus tard :

- 49 enveloppes reçues dans les délais
- 1 enveloppe non réglementaire
- 48 enveloppes valables

Nombre d'électeurs inscrits dans le département :	79
Nombre maximal de voix théoriques :	1866
Nombre de votants (A) :	48 soit 1361 voix
Nombre bulletins nuls ou blancs (B) :	8 soit 35 voix
Nombre de suffrages exprimés (A — B) :	soit 1326 voix
Nombre de suffrages exprimés en nombre de voix :	1326 voix



Total des suffrages obtenus dans le département par chaque liste de candidats

- Liste unique présentée par l'Association des Maires de l'Ardèche au titre des établissements publics

Voix obtenues :

1326

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

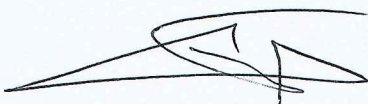
Le présent procès-verbal dressé et clos le lundi 22 juin 2026 à 16 heures, est signé après lecture ^{par} les membres de la commission.

SIGNATURES

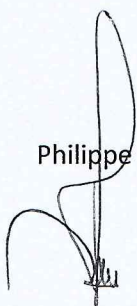
Jean-Claude BACCONNIER



HIRT Dylan



Philippe ROUX



NAUD Christelle



Pascale TOLFO



ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE
SCRUTIN DU 22 JUIN 2026

LISTE PRESENTEE PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ARDECHE AU TITRE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

ONT ETE ELUS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
VIVAT Yann – Président CA Privas Centre Ardèche PRIVAS – Maire ROMPON	MAZZINI Didier – Vice-Président SM Service Public de l'Eau Cœur d'Ardèche SYDEO LE POUZIN – Adjoint au Maire MEYSSE
GONNET-TABARDEL Françoise – Présidente CC Rhône aux Gorges de l'Ardèche BOURG SAINT ANDEOL – Maire BOURG SAINT ANDEOL	BASTIDE Bérengère – Vice-Présidente CC Pays des Vans en Cévennes LES VANS - Maire CHAMBONAS
HOUETZ Marion – Présidente CC Ardèche des Sources et Volcans THUEYTS – Maire JAUJAC	BADIA Armand – Vice-Président CC Ardèche des Sources et Volcans THUEYTS – Maire MEYRAS
TITULAIRES NON APPELES A SIEGER	SUPPLEANTS NON APPELES A SIEGER
LOUAHALA Ali-Patrick – Vice-Président CA Privas Centre Ardèche PRIVAS – Maire GLUIRAS	FINIELS Martine – Vice-Présidente CA Privas Centre Ardèche PRIVAS - Maire VERNOUX EN VIVARAIS
BIOLLEY Hugo – Vice-Président CA Annonay Rhône Agglo DAVEZIEUX - Maire VINZIEUX	PICHON Luc – Président CC Gorges de l'Ardèche VALLON PONT D'ARC – Maire SALAVAS
PRADIER Sébastien – Président CC Montagne d'Ardèche COUCOURON – Maire CROS DE GEORAND	LAVILLE Marie-Noëlle – Vice-Présidente CC Ardèche Rhône Coiron CRUAS – Maire ST MARTIN SUR LAVEZON